Si vous voulez le meilleur Piano pour le moins d'argent
(à des conditions satisfaisantes) voyez-nous.

Magasin de Pianos de Junius Hart

LIMITÉ.

COIN DES RUES CANAL ET BOURGOGNE.

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 48 heures.

MARIAGES—William martin Lynch à Frédérickа E. Ebelin, Daniel H. Pfister à Ida Eugénie Landry, Serede Grego à Annie Scanza, Albert Sidney Jenkins à Caroline W. Frantz, Eugène Eternod à Nathalie Marie Bonzo, Henry Auguste Thomas à Katie Margaret Gleason, William Moran à Yve Adelphe Gragnard, Eugène Riche à Eugénie Buchel, Peter Sanders à Elia Mitchel, Alexander Guy Lauphier à Catherine Finn, George Newmann à Mary Wauner, John Frank Galy à Margaret Pfefferle, Dr. Joseph Monier Hubert à Marie Caroline Ledoux, C. Marretta à Catherina Abene.

NAISSANCES—Mmes C. E. Smith, une fille; J. Fitzgerald, une fille; C. L. Robards, une fille; J. Arseguet, une fille; G. R. Sallinger, une fille; H. Pirke, une fille; A. L. Bisso, une fille; W. J. Simpson, une fille; G. Waste, une fille; E. T. Brown, une fille; T. H. Murray, une fille; P. Lecoste, une fille; W. S. Calhoun, un garçon; M. Appoloma, un garçon; J. S. Courrege, un garçon; A. Hemo, Sr, un garçon; A. Smith, un garçon; C. Zanca, un garçon; R. J. Tricou, un garçon; W. Berthold, un garçon; E. Kahnell, un garçon; J. Galle, un garçon; J. Marshall, un garçon; M. Hyland, un garçon.

DECES—E. A. Frois, 15 mois, 1235 Joséphine; F. J. Heints, 10 mois, 2021 N. Roman; Susan Foster, 21 ans, 500 avenue Pacifique; J. B. Sibello, 46 ans, Hôpital de Charité; L. J. Marine, 15 jours, 2743 Banks; T. Banks, 57 ans, 1317 Gravier; A. Paquet, 35 ans, 1228 N. Liberté; Agnès Lewis, 50 ans, 4316 S. Robertson; Anna Fiedermann, 82 ans, German Protestant Home for Old Folks; Helen M. Smith, 25 jours, 1811 Huitième; Larome Champine, 65 ans, 535 Quatrième.

dans la nuit de lundi à mardi, allaient beaucoup mieux hier. On croit qu'ils sont hors de danger et qu'ils se rétabliront peu à peu.

Décision de la cour criminelle.

MM. les juges Baker et Chrétien, en cour criminelle, ont annulé l'application faite pour obtenir un writ d'habeas corpus concernant Vlaitzsky, alias "Nigger" Ryan, que le juge Marmouget avait condamné, comme suspect et dangereux, à faire connaissance avec la prison de paroisse.

La constitutionnalité de l'ordonnance 1436 était attaquée par l'avocat Generelly. M. Whitaker, assistant de l'avocat de la ville, a répondu au nom de la ville.

Les deux juges ont concurremment décidé qu'ils n'étaient pas autorisés à passer sur la constitutionnalité des lois de la Ville et de l'Etat, et que la seule cour qui en avait le pouvoir était la cour suprême.

Hardie voleuse.

La négresse Mamie Sprawl est recherchée par la police à la suite d'un vol hardi, par elle commis hier matin.

Un vieil Israélite nommé Jacob Himmer, qui voyage entre la Nouvelle-Orléans et l'Amérique Centrale, a été sa victime. Il demeure 540, rue Sud Liberté.

Il a déclaré que passant devant la maison de Mamie Sprawl, qui demeure au No 435, dans sa rue, elle l'accosta et mit sa main dans son paletot, s'emparant prestement d'un porte-monnaie qui contenait $150.

Himmer saisit le bras de l'effrontée voleuse et appela la police, mais deux nègres accoururent et le maintinrent pendant que la femme s'esquivait à toutes jambes.

Il a porté plainte contre Mamie que le juge Gill a accusée de vol sur la voie publique. Elle est très connue et il est très probable qu'elle ne tardera pas à être arrêté.

Le site de la Poste.

Dans le salon du maire, la commission qui doit recommander au gouvernement fédéral un site pour l'érection d'une Poste nouvelle, s'est réunie hier, à midi. Quelques membres seulement de la commission et un assez grand nombre de gens intéressés assistaient à la réunion.

On sait depuis combien de temps la commission cherche un site qui lui convienne et qu'elle n'a pas encore réussi à trouver.

La semaine dernière, elle devait se rencontrer avec le représentant du gouvernement et lui soumettre le ou les sites de son choix.

Malheureusement pour elle, à l'heure voulue, aucun site n'avait été trouvé qui lui convînt, et elle pria M. Sargent de lui accorder quinze jours de plus, au cours desquels, espérait-elle, l'imprévu lui viendrait en aide.

Hier donc, la commission s'est réunie et s'est entendue quant au site à recommander: celui borné par les rues Camp, Girod, Magazine et ..... Le gouvernement exige que la Poste s'élève sur un terrain borné par quatre rues, c'est-à-dire qu'il faut que la bâtisse soit isolée. Pour se conformer aux exigences du gouvernement, il faut ouvrir une rue, celle qui manque, et il a été décidé que l'on demanderait au Conseil municipal de légiférer à cet égard, et de céder au gouvernement fédéral au prix de 58 mille dollars deux de ses propriétés: la Bibliothèque Fisk et la maison de pompe rue Magazine.

Voilà donc, après plusieurs mois, où en est arrivée la Commission. D'autres sites ont été proposés, mais tous ont été trouvés trop éloignés du centre commercial.

M. Brittin a manifesté le désir que la Poste fut maintenue où elle est depuis tant d'années, plutôt que de la placer dans un quartier qui ne serait pas du choix de nombre de gens.

Nous nous sentons assez de désintéressement, assez d'impartialité pour voir la Poste nouvelle s'ériger dans un centre qui soit accessible à tous les commerçants de la ville sans distinction d'*isme*. S'il y a cinquante ans l'ABEILLE avait fait du *downtownisme* rien ne lui eut été plus aisé que de faire rater bien des projets qu'elle a accueillis favorablement et appuyés de son influence pour aider à l'agrandissement de la ville, et aujourd'hui elle n'aurait pas à combattre le *uptownisme*, ce mal dont sont atteints les jeunes générations et les nouveaux débarqués.

Aucune raison plausible, valable n'est donnée pour que la Poste ne soit pas maintenue dans le deuxième district; celui-ci, celui-là énoncent des opinions; mais pour les esprits bien pondérés, une opinion n'est pas un argument.

Où que soit la poste nouvelle, nous saluerons sa venue avec plaisir, car elle fait besoin dans une ville de l'importance de la nôtre. M. Sargent, en représentant désintéressé du gouvernement, est venu parmi nous, il a vu les sites proposés, et celui qu'il recommandera sera assurement le plus convenable.

Remède Simple
POUR
Maladies de Peau.

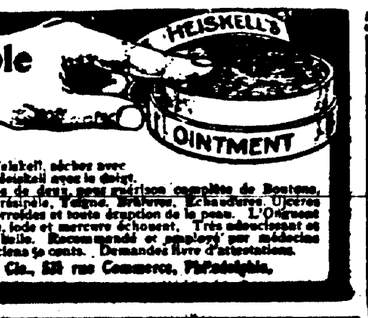

Lavez parties affectées avec Savon Heiskell, sécher avec serviette douce, appliquer Onguent Heiskell avec le doigt. Une application par jour. Jamais plus de deux, pour guérison complète de Boutons, Taches, Démangeaisons, Dartres, Eréspèle, Teigne, Brûlures, Echaudures, Ulcères aux Oreilles, Nez et Paupières, Hémorroïdes et toute éruption de la peau. L'Onguent Heiskell guérit alors que Salsapareille, Iode et mercure échouent. Très adoucissant et rafraîchissant, rend la peau lisse et belle. Recommandé et employé par médecins depuis cinquante ans. Chez Pharmaciens 50 cents. Demandez livre d'attestations.
JOHNSTON, HOLLOWAY & Cie., 518 rue Commerce, Philadelphie.

JOHN BONNOT
Entrepreneur de pompes funèbres

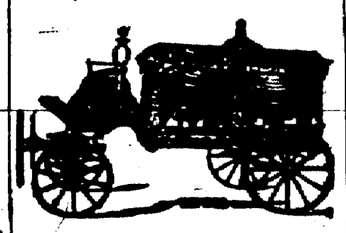

Raoul Bonnot, Directeur.
No 623 RUE STE-ANNE.
Téléphone No 1048.

Téléphone No 408.
F. LAUDUMIEY & CO.,
LIMITED.

ENTREPRENEURS DE
Pompes Funèbres,
1108 et 1112 Nord Remparts.
Nous faisons de l'embaumement une spécialité.
Entreposeurs de pompes funèbres pour toutes les sociétés françaises.

TELEPHONE 2084
JOSEPH RAY,
Successeur de LABAT & RAY
Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur

No: 1208 Avenue Nord Remparts,
Près Esplanade.
Voitures pour Bals, Mariages, Promenades etc. Entreprenons fêtes à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone s'exécutent que comme.
1er oct 1901—1an

AMUSEMENTS.

OPERA FRANÇAIS
Portes ouvertes, 7 p.m. Lever du rideau, 8 p.m.
JEUDI, 4 DECEMBRE.
LA JUIVE.
Opéra en 5 actes de Halévy.
Avec MM. DEMAUROY, BOUXMARE, PAZ, et Mlles GUIGNAN et FAURE.
Les Actes—Grande Production.
Sous Acte—Grand Divertissement.
M. BULLONI, Maître de Ballet.
Le contrôle est ouvert les jours de 10 à 2 p.m. à 5 p.m. au Magasin de Musique de Gouverneur, rue du Canal. 3déc—6f

GRAND OPERA HOUSE.
Commencant avec la Matinée de dimanche, Matinée Dimanche, Lundi, Vendredi et Samedi
MELBOURNE MacDOWELL & FLORENCE STORK,
Supportés par le Grand Opera House Stock Co
Présentant une production théâtrale de la pièce de Sardou,
GISMONDA
Magnifiques effets scéniques et accessoires.
Prix des Matinées—10—20—30.
Prix du Soir—10—20—30—50.
Matinée de dimanche, 7 décembre — "FEDORA." 3déc—6f

TULANE CE SOIR.
Matinées Mercredi et Samedi à 1.
MM. Nixon & Zimmerman Présentent la
Marguerite Sylva Comic Opera Company,
Dans le Succès Musical de George W. Ledoux,
THE STROLLERS,
Par Englander et Stahl.
75 PERSONNES.
Le comédie Française — W. H. CRANE sur DAVID HARUM. 2déc—2f

CRESCENT CE SOIR.
Matinées Mardi, Jeudi, Samedi à 1.
Les Jeunes Acteurs Sympathiques
S. MILLER KENT,
Présentant le Grand Succès de NAT. C. GOODWIN.
THE COWBOY and THE LADY
PAR CLYDE FITCH.
Avec la Production Originale Complète du Knickerbocker Theatre.
La semaine prochaine—ROSE MELVILLE comme SIS HOPKINS. 2déc—6f

AUDUBON. CETTE SEMAINE
C. PEGUE 2226-11.
Matinées Dimanche, Lundi, Vendredi, Samedi à 2 p.m.
Matinée aujourd'hui, 2 p.m.
Baldwin-Melville Stock Co.
Dans le grand succès de Willis Cotter,
THE MAN FROM MEXICO.
La force la plus riche du jour.
Matinées—10, 20, 30c.
Soirs—10, 20, 30, 50c.
Semaine de 7 décembre—FAUST.
30 nov—6f

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.

Dr S. M. Fortier vs Joseph B. Bres, réclamation de $216 pour des services de profession.

Elias A. Dorsey vs Drosia Gabriel, possession d'un local.

Mme J. C. O'Connell vs Jos J. Bashinsky, action en recouvrement de $275 sur des billets.

New Orleans & Carrollton Railroad & Light & Power Co., vs Hibernia Ins. Co., réclamation de $987,50 sur une police d'assurance.

New Orleans & Carrollton Railroad & Litght & Power Co., vs Home Ins. Co., réclamation de $987,50 sur une police d'assurance.

James A. Ross vs Isadore H. Block, action en recouvrement de $150 sur un chèque.

Mme Mary Clothilde Flynn vs Joseph H. Dreyfus, séparation de corps et de biens.

Deuxième Cour Inférieure
Juge A. M. Aucoin.

Comparutions:
Harry Spurgeon, actes de violence; Walter S. Dunlap et Harry Spurgeon, vol; J. J. Saberville, attaque et blessure; Jas M. Cary, violation de l'acte 34 de 1902.

Acquittés:
Mme Thos Storm, diffamation; Nab Nickerson, Edw. Brown, actes de violence.

En jugement:
Buddy Youse, actes de violence.

FAITS DIVERS

Meilleures nouvelles.

M. le professeur John Denier et sa femme, que l'ouragan a ensevelis sous les ruines de leur résidence

En procès.

La N. O. and Carrollton Railroad Light and Power Co., par l'intermédiaire de son président H. H. Pearson Jr, a enregistré des procédures à la Cour civile de District contre la Hibernia Insurance Company et la Home Insurance Company, pour recouvrer $1,975 dus au pétitionnaire d'après la garantie d'une police d'assurance faite par les deux compagnies le 2 septembre 1901 au profit de l'Edison Electric Company dont le plaignant est le successeur pour $3,500.

Le pétitionnaire déclare que le 6 mai 1902, l'assurance étant faite et payée, les Nos 423-9 rue Baronne, furent endommagés par le feu; le dommage fut évalué à $1,975 par les experts, les deux compagnies ayant assumé la responsabilité des dégâts. On n'a rien pu obtenir d'elles amiablement, d'où le pétitionnaire réclame un jugement obligeant les deux compagnies à payer chacune la moitié de l'évaluation des experts, soit $977 50.

Eclairage de la ville.

Il y a eu une longue conférence hier entre Son Honneur le maire Capdevielle, MM. les avocats Gilmore et Georges Denègre, Esq., au sujet des entrepreneurs actuels de l'éclairage de la Ville. Il s'agit de la légalité d'une ordonnance dont le but est d'éclairer la ville pendant les 75 jours qui s'écouleront entre le contrat qui expire à la fin du mois, et le contrat plus important qui lui succédera pendant 15 mois.

Cette ordonnance, dont il est question pour la période de transition qui commence avec l'année nouvelle, sera introduite mardi prochain, et elle sera passée légalement le mardi suivant, afin qu'elle permette immédiatement que le contrat continue.

trouvé nanti du porte-monnaie;—le couple Wright-Kitty a été vu volant, les marchandises étant en leur possession.

Les accusés sont chacun sous caution de $250.

Les sources d'huile de Jennings et les Frères Heywood.

Nos lecteurs se rappellent la découverte de champs d'huile qui a donné tant de renommée à Beaumont, Texas. Les Frères Heywood, qui étaient les principaux agents dans cette découverte, en ont tiré un bénéfice prodigieux.

En un an la compagnie fondée par eux a payé à ses actionnaires $128,000 en dividendes. Le succès qu'ils ont obtenu à Beaumont les a engagés à poursuivre leurs expériences en Louisiane et ils ont trouvé, à Anse La Butte, à 4 milles de Lafayette, sur la rivière Atchafalaya, et à Pont Breaux, sur le Bayou Tèche, des sources d'huile à peu près inépuisables et qui permettent une exploitation permanente.

Ils font naturellement appel aux capitalistes pour les aider à développer cette découverte. Ils ont tout à fait abandonné celle de Beaumont pour venir s'établir à Jennings, où les sources sont les plus abondantes.

Leur but est de donner de vastes proportions à cette industrie qui doit faire la fortune du pays environnant.

Ils ont, dans ce but, résolu de venir s'établir en ville, à la Nouvelle-Orléans, dans les bâtisses Tulane, rue du Camp 211-213, où ils ont loué les bureaux 608, 609 et 610.

C'est M. Hellander S. Beavis, leur ancien associé de Beaumont, qui est devenu leur principal agent. Impossible de confier une aussi grande entreprise à de meilleures mains. C'est ainsi que la Nouvelle-Orléans devient le centre d'une des plus grandes entreprises de notre époque.

Incendie prémédité.

Une récompense de $1,000 sera donnée à celui qui fera arrêter et convaincre l'incendiaire qui a mis le feu à l'importante sucrerie Ashton vendredi dernier, à Luling, à 21 milles de la voie du Texas and Pacific.

M. Legendré, qui subit une forte perte, a offert $500, et on s'attend à ce que les compagnies intéressées dans ce désastre en offrent autant, car elles perdent $65,000. La perte a été totale.

Une enquête a prouvé que cette ruine est le fait de la malveillance; le feu a été mis sous un escalier de bois, qui conduit au troisième étage: c'est la seule partie de l'exploitation qui soit en bois, et le seul point où le feu a pu être allumé. Le vieux veilleur qui était dans ce bâtiment, chaque matin, à 5 heures 30, avait l'habitude de faire une route de plusieurs acres pour aller éveiller l'assistant surveillant. Il a fait cette route le jour de l'incendie comme à l'ordinaire. Il dit que lorsqu'il a descendu les marches de l'escalier, tout était très calme, et il n'y avait rien de modifié à cet endroit.

Il était de retour 20 minutes plus tard, et quand il a ouvert la porte, il a vu les flammes jaillir. Au lieu de saisir un des baquets qui étaient à sa portée, et de verser de l'eau sur l'incendie allumé, le vieillard a perdu la tête, et a couru en toute hâte en criant: "Au feu! au feu!"

On est accouru, mais l'incendie avait gagné du terrain; il était trop tard!

La personne qui a mis le feu devait être au courant des habitudes des gens de la maison, car tout était bien calculé pour obtenir ce résultat. La sucrerie avait été fermée pendant deux jours pour permettre d'entasser les cannes; il n'y avait pas de feu dans les bouilleurs, ni de vapeur dans les pompes à feu, la maison ayant tout un outillage pour combattre l'incendie.

Le coupable savait ces détails et a agi en conséquence, ayant choisi l'heure exacte où le vieux veilleur quittait la maison régulièrement tous les jours pour mettre son projet à exécution.

Il devait savoir que l'incendie ne pouvait être éteint, et qu'il aurait le temps d'allumer les matériaux qu'il avait préparés.

On croit que les detectives découvriront le misérable qui a commis cette félonie. On ne soupçonne point les nègres de la plantation, mais on a des doutes à l'égard d'un blanc qu'on sait connaître les êtres de la maison et toutes les particularités de l'exploitation de la sucrerie.

M. Legendre est le propriétaire de cannes et de leur produit pour $35,000, mais l'usine et la plantation sont la propriété de MM. Farwell, Loeb et Kohlmeyer, qui ont acheté cette exploitation depuis le mois de septembre dernier.

M. Legendre est le propriétaire de la récolte de 1902; il avait le droit de se servir du moulin pour extraire le sucre de cette récolte. Quand le feu s'est déclaré, il avait encore le produit de 600 acres à faire broyer dans la sucrerie.

Il devra les faire transporter à quatre milles, où se trouve la sucrerie d'un voisin; mais on ne pourra les presser que lorsque le propriétaire en aura fini avec sa propre récolte.

Voies de fait punies.

John Henry n'appartient pas à l'union et il est employé à la compagnie Cumberland. Traduit hier matin à la première cour criminelle de cité, sous l'accusation d'attaque suivie de voies de fait commises sur Charles Bowen, il a été trouvé coupable et condamné à $15 ou à servir 15 jours. On a fait appel de cette décision.

Buvez la "Sparkling Abita Water", $1.60 la douzaine de bouteille livrées à domicile.

Ouvert au Public
RESTAURANT PIZZINI
AU No 630 RUE DU CANAL.
Ameublement et Installations entièrement neufs.
Repas servis à la carte à toutes heures.
Une attention spéciale est accordée aux commandes pour Banquets, Dîners, Mariages et Fêtes à court délai.
6nov—3m—Jos Dim

FAITES PAR LA....
GULF
Manufacturing Co.,
NOUVELLE-ORLEANS.
Dixie....
La Meilleure Poudre de Levain à la Crème de Tartre qu'il y ait.
Bon Ton....
Comparez la et vous la trouverez la Poudre de Levain la plus blanche et la plus pure qui soit sur le marché.
Ont subi l'épreuve pendant 17 ans.
2oct—3m—Jos Dim

LE CRESCENT.
TURF EXCHANGE.
Coin Douane et Royale.
Mises pour toutes les courses étrangères
8juin—6f

HOSTETTER'S STOMACH BITTERS
A été pendant cinquante ans le modèle des remèdes pour les maladies d'estomac, de foie et des reins. N'en acceptez donc pas d'autres si vous désirez recouvrer la santé. Il guérira positivement Maux de tête, Nausées, Rapports, Flatulences, Indigestion, Dyspepsie et Maladie des Reins. Essayez-en une bouteille et soyez convaincu de sa valeur. La véritable a notre timbre de revenu privé autour du col de la bouteille. Evitez les substitutions et imitations.

BANQUE DU PEUPLE DE LA NOUVELLE ORLEANS. Nouvelle-Orléans, 13 novembre 1902—Les actionnaires de cette banque sont notifiés qu'une réunion générale des actionnaires aura lieu à la maison de banque le samedi, 13 décembre, entre les heures de 9 à 11 a.m., dans le but de constituer et voter sur un amendement proposé à l'article 8 de la charte afin d'augmenter le nombre des directeurs de 7 à 9.
J. A. DeBLANC, Caissier.
13 nov—1m—jos

AVIS
Excursions du dimanche à bon marché du New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Algier à 5 A. M., et arrivent à 7:35 P. M. Billets aller et retour, 50c, 75c et $1,00.
Les trains d'excursion ont repris leur service depuis le 21 novembre.
J. S. LANDRY,
Agent général pour le Fret et les Passagers
J. B. LANDRY, Surintendant.

ALBERT VOORHIES,
AVOCAT,
A transporté son bureau d'avocat au
No 140 rue Carondelet.
30 nov—1m

Téléphones—
J. GARLICK,
L'UNIQUE AFFICHEUR.
Les meilleurs tableaux, localités résultats.
Bureau: 633 Place Commerciale
24nov—1an

ST. CHARLES Orpheum
Ce Soir! Ce Soir!
Matinée tous les jours excepté le lundi.
Vaudeville Moderne.
Wilfred Clarke & Co., Prince de Lodi, Kelly & Kent, Bryan & Hughes, Stuart Barnes, Mitchell & Love, Annan, Portmahon Antonio, Une semaine de plus, Red Wayburn's Jockey Club.
PRIX, 5 CENTS.....50 25 et 10c
MATINEES.....25 et 10c
30nov—6f

CRESCENT CITY JOCKEY CLUB,
Commençant le 27 Novembre.
6 COURSES PAR JOUR.
Admission au Grand Stand.....$1.00
Dames.....50c
23 nov—4m

Le meilleur
SIROP POUR LA TOUX ET LA COQUELUCHE
D'ANGELL
Pour la Toux, les Rhumes, Bronchites, Grippe, Asthme et tous les maux de gorge.
Prix, 25 et 50 cents.
En Vente chez tous les pharmaciens.
Nov 1901—1 an

JULES ANDRIEU.
—Successeur de—
ROCHEREAU & ANDRIEU
AGENT D'AFFAIRES
928 rue Gravier

—Tante..... murmura-t-elle d'une voix brisée, crois-tu donc qu'il ne m'en coûte rien à moi de vous quitter, vous qui êtes tout ce que j'aime au monde, tout ce qui me rattache à une vie faite d'épreuves et de souffrances.

Elle montra le petit Fernand qui, oubliant déjà la scène qui venait de se passer, s'était remis tranquillement à jouer:

—Pour lui, tu sais bien qu'il le faut.....C'est affreux, je le sais....mais il le faut, il le faut.

Tante Noémie ne répondit pas.

Sur les joues pâles de Geneviève, des larmes coulaient lentement.

III

LE PIÈGE

Le comte Roger n'avait eu garde d'oublier la promesse faite par lui à Geneviève.

Non certes.

Jamais peut être, au cours de ses innombrables aventures, il n'avait éprouvé un désir plus violent.

Jamais aussi créature plus merveilleuse ne s'était offerte à sa vue.

Il s'était dit à lui même:

—Je veux qu'elle soit à moi.

Or, il n'avait pas pour habitude de différer longtemps l'exécution d'un projet.

Immédiatement il avait échafaudé un plan dont le but, on le devine, était de faire entrer Geneviève au château en qualité de dame de compagnie de la comtesse.

Le châtelaine avait bien auprès d'elle une Anglaise qui remplissait ces fonctions, mais celle ci était très âgée. A différentes reprises, elle avait manifesté le désir de se retirer dans son pays natal, où, grâce aux petites rentes qu'elle avait amassées, elle pourrait vivre en toute tranquillité.

Aussitôt de retour au château, le comte Roger alla trouver sa femme.

Mélancoliquement étendue sur une chaise longue dans un petit boudoir aux meubles sévères, à l'ombre discrète, la comtesse semblait plongée dans une rêverie douloureuse.

Vingt ans plus tôt, elle avait dû être d'une admirable beauté.

Un grand charme émanait encore d'elle.

Grande et souple, sa chevelure noire à peine parsemée de mèches grises encadrait un visage aux traits d'une finesse, d'une régularité remarquable.

Mais ce visage aux grands yeux bleus noyés de mélancolie trahissait une souffrance secrète.

Elle s'était soulevée à l'apparition de son mari. Elle eut pour l'accueillir un sourire las et pénible.

—Ah! c'est vous, mon ami!

Il s'était approché.

—C'est moi, ma chère Irène, répondit-il en s'inclinant.

Puis, prenant place dans un fauteuil:

—Ma visite vous surprend?

—Non....vous rentrez de la chasse sans doute. Etes-vous satisfait de votre journée?

—Oui; nous avons forcé un superbe dix cors. L'animal a failli, par un savant "hourvari," dépister les chiens.

"Un instant même j'ai cru qu'il allait se forlonger.....Mais les piqueurs ont éventé ses ruses.

"Celles ci n'ont servi qu'à prolonger son agonie.

—Pauvre bête! murmura-t-elle pensive.

Le comte Roger se mit à rire.

—C'est vrai ..... Vous avez toujours refusé d'assister à une chasse à courre parce que le spectacle de l'animal porté bas, celui de la curée ...surtout la "curée chaude," vous remplissait d'horreur.

Elle ne répondit pas.

Elle avait repris sur la chaise longue sa pose pleine de lassitude.

Il questionna:

—Et vous, ma chère amie, comment vous sentez vous aujourd'hui?

—Pas plus mal, je vous remercie. J'ai toujours peu de forces.

Et avec un sourire résigné:

—Vous savez bien que je ne suis et ne serai jamais qu'une pauvre malade.

Roger avait pris la main de sa femme sans paraître remarquer la surprise de cette dernière, peu habituée à ce qu'il la traitât avec tant d'égards.

Vraiment cette attitude nouvelle chez lui était extraordinaire.

Le comte ne demeurait au château guère plus que la moitié de l'année.

Il ne se rencontrait avec la comtesse qu'aux heures de repas, ne s'occupait pas d'elle, toujours maladive, minée par un mystérieux mal de langueur contre lequel tous les médecins consultés restaient impuissants.

La comtesse Irène d'ailleurs ne semblait nullement souffrir de l'abandon dans lequel la laissait son mari.

Lorsque, pour rejoindre ses compagnons de fête, il repartait pour Paris, l'abandonnant seule avec les domestiques dans cet antique manoir sombre et triste, elle ne manifestait aucune indignation, ne faisait au comte aucun reproche qui pût laisser supposer qu'elle regrettait son départ.

Quel secret cachait-elle en elle?

Quel mystère y avait il dans la vie cette femme qu'on ne pouvait approcher sans se sentir attiré vers elle par une instinctive sympathie?

Cependant Roger d'Esclabert, d'une voix qu'il s'efforçait de rendre émue, reprenait:

—Irène, j'ai quelque chose à vous demander.

Elle eut un tressaillement.

—A moi?

—Oui.

Et avec un sourire un peu contraint:

—Rassurez vous.....rien de bien grave une requête à vous transmettre.

—Parlez, mon ami.

—Ce sera facile, et je suis complètement rassuré quant à l'accueil que vous ferez à ma demande....Votre cœur renferme une inépuisable bonté....Peut-être est ce de vous voir si charitable que je suis devenu, moi aussi, profondément pitoyable aux misères des autres. Ecoutez.

"La chasse finie, c'est-à-dire "l'hallali debout puis l'hallali" à terre sonnés, de la Roche et moi nous prîmes pour regagner le château le chemin des Aulnelles.

"Je montais Soliman.

"C'est de tous nos chevaux le plus fougueux, vous ne l'ignorez pas.

"Un peu avant l'entrée du village il s'était lancé dans un galop du diable.

"Je voulus le calmer, lui faire prendre un train plus modéré. Mais obtenir obéissance de lui lorsqu'il n'y est pas disposé est chose malaisée.

"Je n'eus pas raison de son obstination.

"Il allait toujours.

"Sur la route, un jeune enfant jouait sans s'inquiéter du cheval qui arrivait sur lui comme une trombe.

La comtesse devint toute pâle.

—Mon Dieu...murmura-t-elle, épouvantée.

—Oh! rassurez-vous. Aussitôt que je me rendis compte de l'imminence du danger, je me laissai glisser à bas de Soliman, et, l'ayant saisi aux naseaux je lui fis faire un brusque écart. Tout au moins me rendez vous cette justice de reconnaître que, dans les circonstances les plus graves, jamais le sang froid ne me fait défaut. L'enfant avait poussé un cri de frayeur. A ce cri une personne âgée, puis une jeune femme, vêtue de noir, accoururent. Si vous ne viviez pas ici complètement en réclusse peut-être les eussiez-vous déjà remarquées dans le pays. Peut être aussi auriez-vous appris des choses que chacun sait.

Elle leva vers lui des yeux étonnés.

Il poursuivit:

—La personne âgée se nomme mademoiselle Noémie Barandier. La jeune femme en noir, Geneviève. C'est la mère de l'enfant. Elle est veuve, dit-on. J'ai quelque peu connu son père, le commandant Barandier, mort il y a trois ans ouvrier. Cette mort n'est pas le seul malheur qui devait fondre sur les pauvres femmes. Celles-ci, sans être riches positivement, possédaient un certain avoir placé chez un banquier d'Annecy. Ce banquier, que tous croyaient un honnête homme, n'était tout simplement qu'un escroc. Il a mis la frontière entre lui et ses dupes. Du jour au lendemain, la sœur et la fille du commandant ont été ruinées. A cette heure elles ne possèdent aucunes ressources. Le lendemain, pour elles, est fait d'épouvante. Que vont-elles devenir si des mains secourables ne se tendent pas vers elles? Que deviendra l'enfant? La mère affolée, à cette pensée, cherche une place d'institutrice, de gouvernante ou de dame de compagnie. J'ai pensé que le récit d'une infortune aussi grande ne vous laisserait pas indifférente. Je l'ai dit à cette pauvre jeune femme. Peut-être, pour elle, pouvez-vous quelque chose?

Il s'était arrêté de parler.

A continuer

Le Meilleur Remède au Monde pour les Enfants en Dentition.

Un Remède Ancien Mis à une Heureuse Epreuve

DEPUIS PLUS DE SOIXANTE ANS.

MRS. WINSLOW'S SOOTHING SYRUP a été employé depuis plus de SOIXANTE ANS avec un SUCCÈS PARFAIT par des MILLIONS de MÈRES pour leurs ENFANTS EN DENTITION. IL CALME L'ENFANT, AMOLLIT les GENCIVES, APAISE toute DOULEUR, GUERIT les COLIQUES VENTEUSES, et est le meilleur remède de la DIARRHÉE. En vente chez les pharmaciens du monde entier. Ayez soin de demander Mrs. Winslow's Soothing Syrup, et de ne prendre aucun autre.